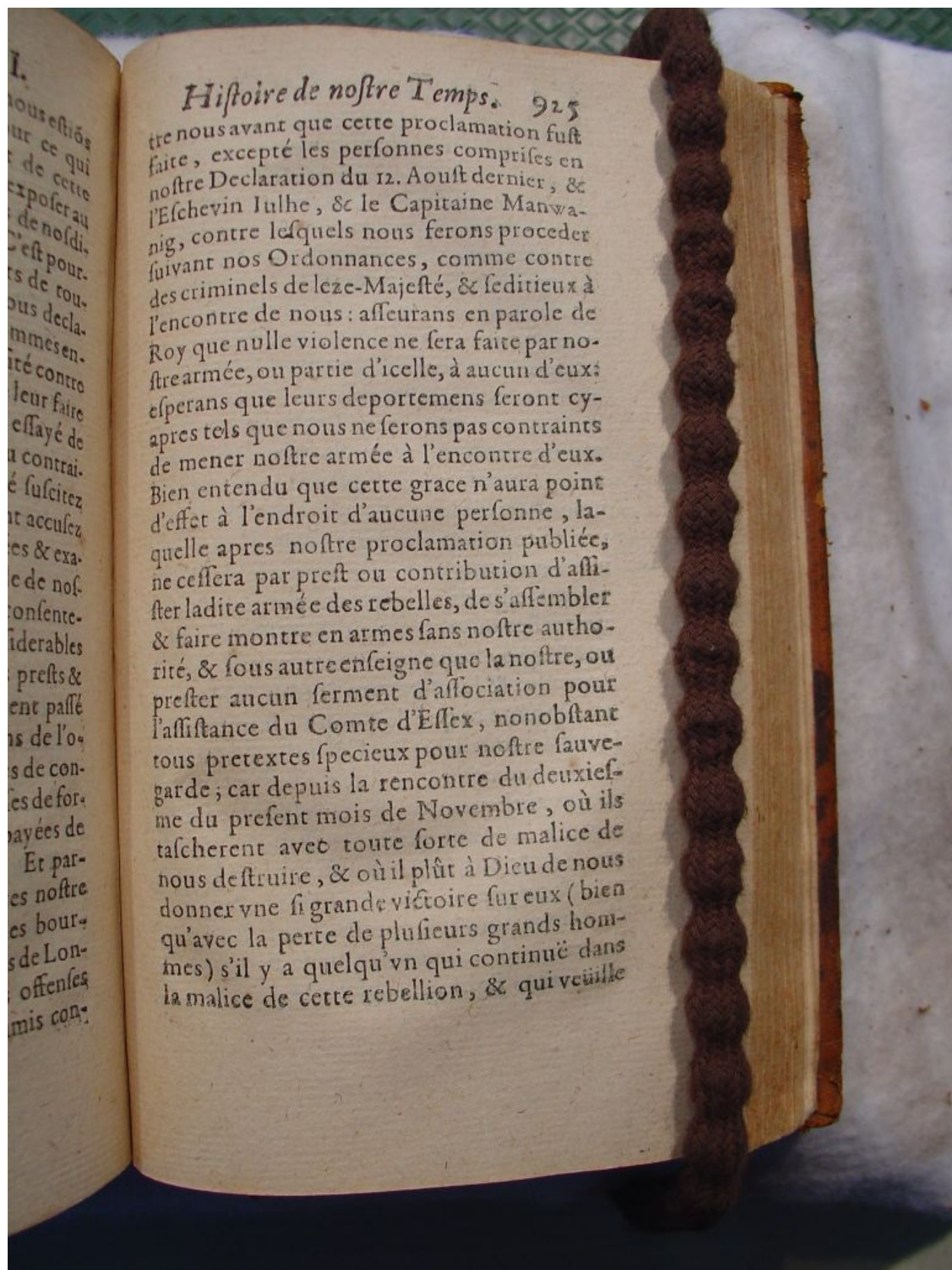


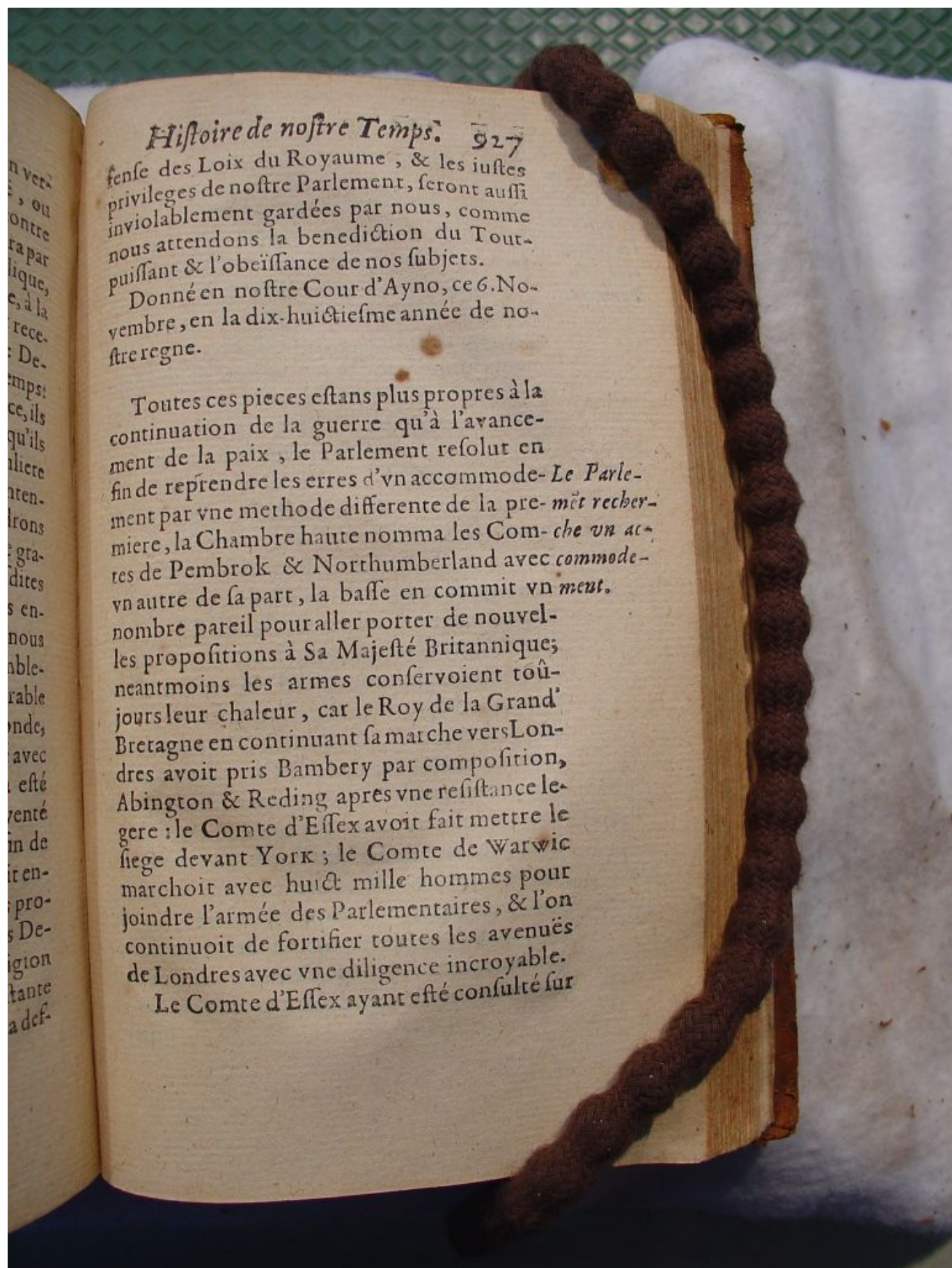
1642_0925.jpg



1642_0926.jpg



1642_0927.jpg



Histoire de nostre Temps. 527

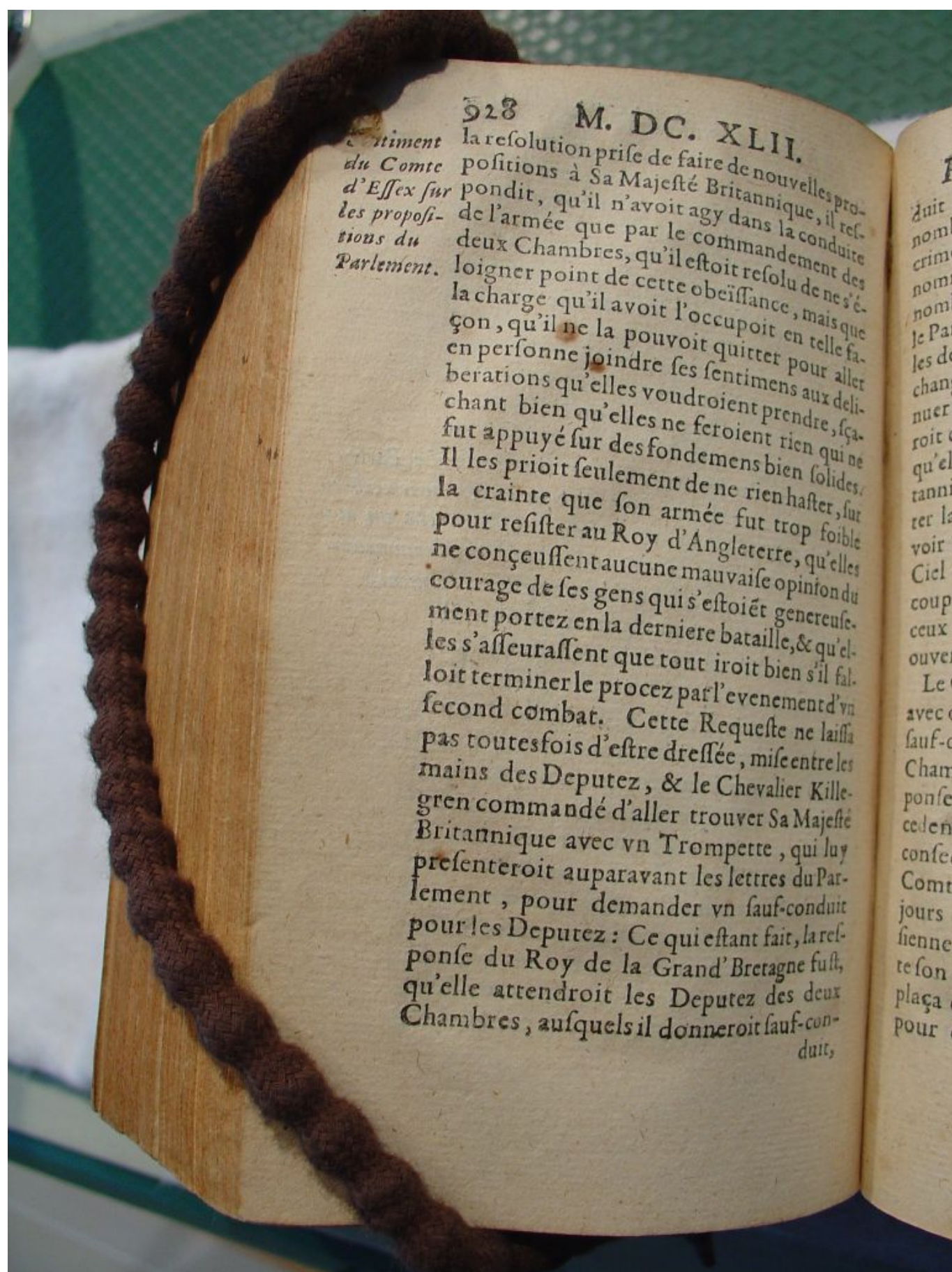
fenſe des Loix du Royaume, & les iuſtes
privileges de noſtre Parlement, ſeront auſſi
inviolablement gardées par nous, comme
nous attendons la benediſtion du Tout-
puissant & l'obeiſſance de nos ſujets.

Donné en noſtre Cour d'Ayno, ce 6. No-
vembre, en la dix-huiſtième année de no-
ſtre regne.

Toutes ces pieces eſtans plus propres à la
continuation de la guerre qu'à l'avance-
ment de la paix, le Parlement reſolut en
fin de reprendre les erres d'un accomode-
ment par vne methode differente de la pre-
miere, la Chambre haute nomma les Com-
tes de Pembrok & Northumberland avec
vn autre de ſa part, la baſſe en commit vn
nombre pareil pour aller porter de nouvel-
les propositions à Sa Maieſté Britannique;
neantmoins les armes conſervoient tou-
jours leur chaleur, car le Roy de la Grand'
Bretagne en continuant ſa marche vers Lon-
dres avoit pris Bambery par compoſition,
Abington & Reding après vne reſiſtance le-
gere: le Comte d'Esſex avoit fait mettre le
ſiege devant York; le Comte de Warwic
marchoit avec huit mille hommes pour
joindre l'armée des Parlementaires, & l'on
continuoit de fortifier toutes les avenues
de Londres avec vne diligence incroyable.

Le Comte d'Esſex ayant eſté conſulté ſur

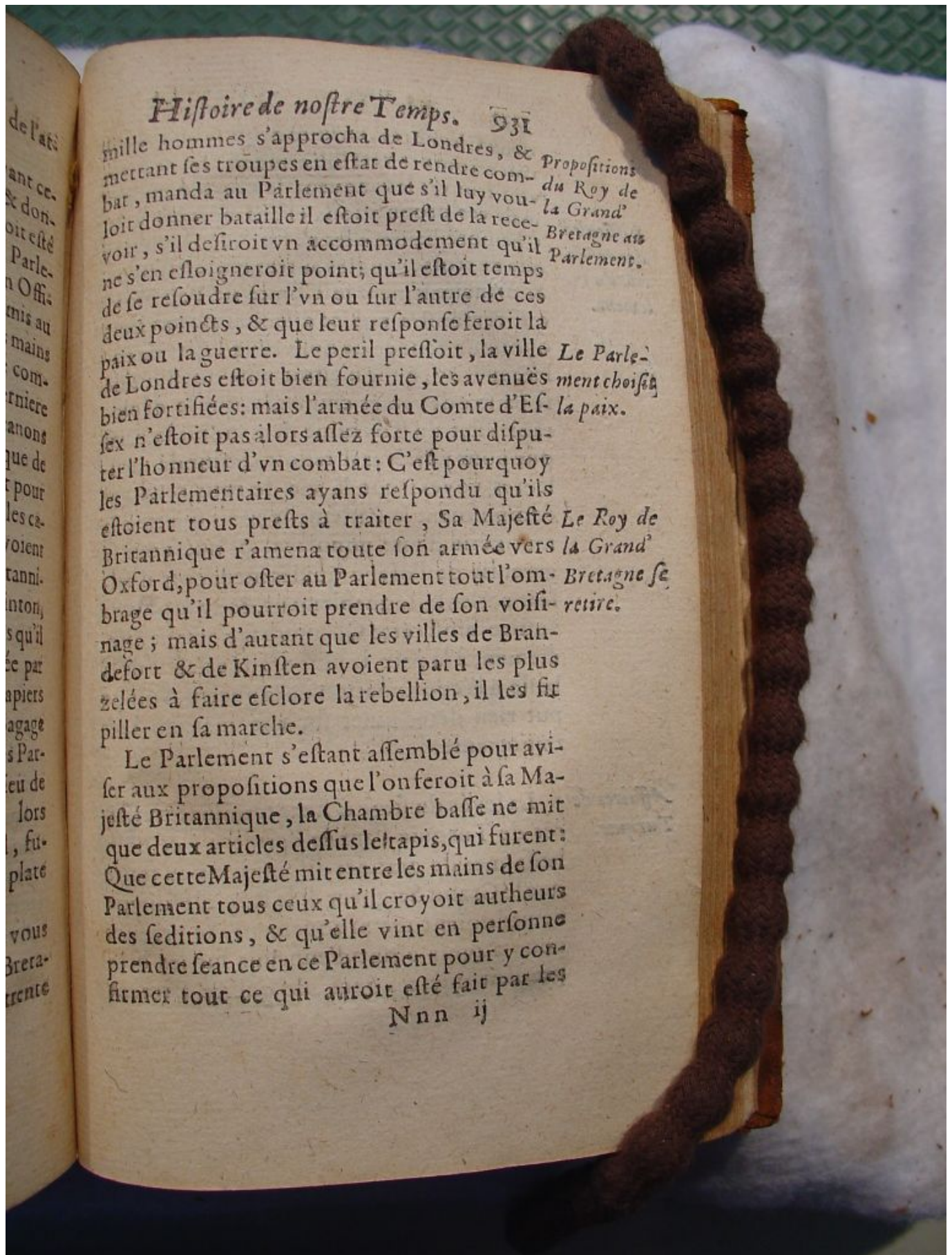
1642_0928.jpg



1642_0930.jpg



1642_0931.jpg



1642_0932.jpg



1642_0933.jpg

Histoire de nostre Temps. 933

occupez à ce siege ; l'autre pour démesler plus aisément les querelles qu'il avoit avec tant de Princes Chrestiens : Reprenons maintenant ces brisées , & disons ce que nous avons appris des autres affaires de cette Couronne Ottomane. Le traité qui se faisoit par les Deputez de ces grands Princes fut long-temps dessus le tapis, les presens du Roy d'Hongrie ne pouvans faire plier le Chiaoux Turc ; neantmoins le feu qui consummoit l'Allemagne estant trop grand pour ne donner pas de iustes apprehensions de le voir allumer plus puissamment d'un autre costé, ce Roy Chrestien passa sur beaucoup de considerations pour avoir la paix, laquelle fut conclüe par ces articles.

*ARTICLES DE LA
paix entre le Grand Seigneur &
le Roy d'Hongrie.*

I.

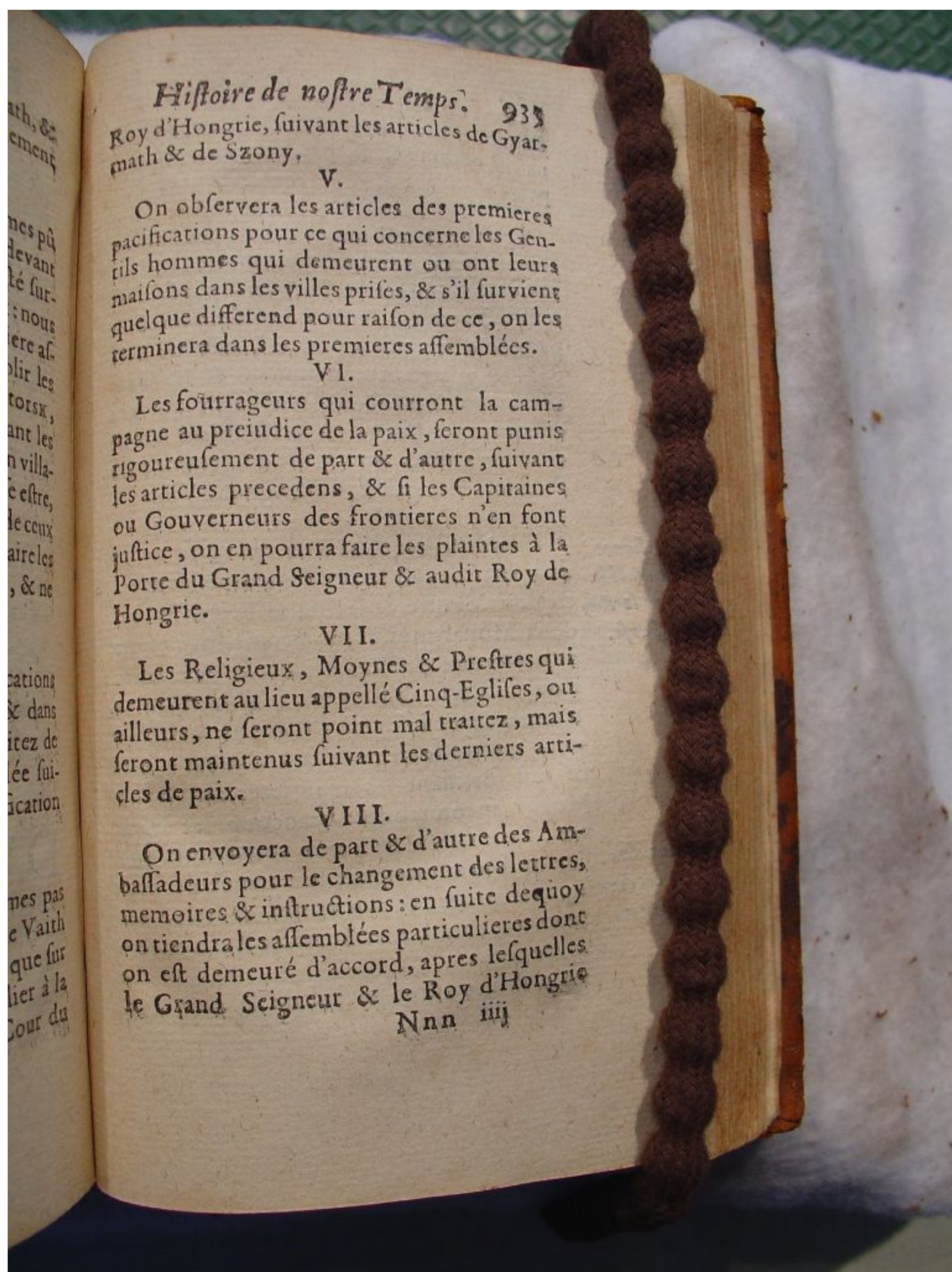
D'Autant qu'il ne reste plus qu'onze ans à expirer du dernier traité de paix, Nous Commissaires de part & d'autre sommes demeurez d'accord, moyennant la ratification de nos Maistres, d'y en adjouster encor neuf, afin qu'elle soit pour vingt ans, pendant lesquels ce qui a esté arresté à Si-

N n n iij

1642_0934.jpg



1642_0935.jpg



Histoire de nostre Temps. 933

Roy d'Hongrie, suivant les articles de Gyarmath & de Szony,

V.

On observera les articles des premieres pacifications pour ce qui concerne les Gentils hommes qui demeurent ou ont leurs maisons dans les villes prises, & s'il survient quelque differend pour raison de ce, on les terminera dans les premieres assemblées.

VI.

Les fourrageurs qui courent la campagne au preiudice de la paix, seront punis rigoureusement de part & d'autre, suivant les articles precedens, & si les Capitaines ou Gouverneurs des frontieres n'en font justice, on en pourra faire les plaintes à la Porte du Grand Seigneur & audit Roy de Hongrie.

VII.

Les Religieux, Moynes & Prestres qui demeurent au lieu appellé Cinq-Eglises, ou ailleurs, ne seront point mal traitez, mais seront maintenus suivant les derniers articles de paix.

VIII.

On enuoyera de part & d'autre des Ambassadeurs pour le changement des lettres, memoires & instructions: en suite dequoy on tiendra les assemblées particulieres dont on est demeuré d'accord, apres lesquelles le Grand Seigneur & le Roy d'Hongrie

Nnn iiii

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan